

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#56
JUN
2021

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

DOSSIER

L'IDEF

Recueillir
les mineurs en danger

p.22

EN ACTION

Inspection des ponts : nos équipes à l'ouvrage

p.16

REGARDS CROISÉS :

Pas de cauchemar en cuisine !



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

GRANDLYON
la métropole

#56
JUN
2021



03

ACTUS

07

**D'HIER
À AUJOURD'HUI**

L'électrique
remplace au fur et à
mesure le thermique
dans le secteur du
nettoisement

08

DOSSIER

L'IDEF : recueillir les
mineurs en danger

22

EN ACTION

Inspection
des ponts :
nos équipes à
l'ouvrage

24

**REGARDS
CROISÉS**

Pas de cauchemar
en cuisine !

26

**POINT
D'INTERROGATION**

Qu'est-ce-que
l'École du Bâtiment ?

27

EN PERSONNE

Soigner son travail,
c'est déjà donner du
sens à l'action

28

C'EST PRATIQUE

Quelques précautions
à prendre quand on
travaille durant les
fortes chaleurs

29

LES ASSOS

30

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

32

TEMPS FORTS

RÉFÉRENTS

**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain
et environnement :**

Écologie : Cécile Bracco

Gestion des déchets nettoyage : Ingrid Mourier

Énergie-développement durable : Véréne Saint-André

Voirie-végétal : Karine Lalo

Direction Prospective et dialogue public : Léna Palenius

Direction Valorisation territoriale & relations internationales : Anne-Laure Beaudoin

Direction Innovation numérique & systèmes d'information : Julien Veaux, Yves Estève

Délégation Développement responsable**Délégation Solidarités,
habitat et éducation**

Marine Mayans

Madeleine Aufrand

**Délégation Ressources humaines
et moyens généraux**

Ressources humaines : Bénédicte Mouton

Patrimoine et moyens généraux : Aurélie Giron

Service Documentation : Cécile Ducharne

Comité social du personnel : Alix Lobato

Camélia Gnanzou

**DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com**Directrice de la publication**

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

Véronique Riffault / Yves Estève

Crédit photos

Thierry Fournier / Jérémy Cuenin

Mariya Beltramelli / Eric Soudan

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs





Benjamin Damasco,
chargé de mission Accueil
et intégration des réfugiés

ACCOMPAGNER AUTREMENT LES PUBLICS EN SITUATION D'URGENCE SOCIALE

ACTUS

La Métropole de Lyon est la première collectivité en France à avoir conventionné avec une association accompagnant une soixantaine de personnes aux situations administratives complexes et qui, depuis 2019, occupent sans droit ni titre, un bâtiment propriété de la Métropole situé dans le 9^e arrondissement de Lyon. « Depuis le 7 mai 2021 et jusqu'au 30 juin 2022 - date où ces personnes devront avoir quitté les lieux puisque des logements étudiants y seront construits, l'association "Vivre dignement dans notre Métropole" (présente sur le site depuis son ouverture) assure auprès d'elles un rôle de médiation. Elle les accompagne sur divers aspects (aide alimentaire, accompagnement psychologique, administratif, etc.), tout en assurant l'interface avec la direction de l'Habitat et du logement (DHL), désignée comme porte d'entrée pour relayer les besoins auprès des services de la Métropole (travailleurs sociaux, référente grande précarité, DPMG...) et les autres partenaires

(communes de Lyon, ALPIL, PASS de l'hôpital Saint Luc Saint Joseph...) engagés dans cette sortie par le haut de l'urgence sociale » confie Benjamin Damasco, chargé de mission Accueil et intégration des réfugiés à la DSHE, copilote de la démarche avec sa collègue Martine Chanal, chargée de mission Habitat, stratégie et innovation à la DHL. Cette convention comporte également un volet relatif aux conditions de vie sur le site. Entre décembre 2020 et mars 2021, la direction Patrimoine et moyens généraux (DRHMG) a donc mis aux normes les lieux par des travaux de plomberie et d'électricité. L'association des « Compagnons Bâisseurs », également financée dans ce cadre par la Métropole, assure une mission de médiation technique et aide les habitants à réaliser de menus travaux estimés utiles à la communauté. Une notion d'importance car, pour loger dans l'immeuble mis à disposition de « Vivre dignement dans notre Métropole », tous les habitants

doivent avoir signé une charte d'occupation posant les règles communes d'un vivre ensemble, respectueux des locaux comme des résidents. « Ce sont là des principes de base essentiels qui évitent les trafics illicites, la marchandisation des places, etc. » explique Olivier Thomas, président de l'association. « Cette convention qui fait dorénavant l'objet d'un suivi technique mensuel a été sécurisée juridiquement afin de garantir la régularité de la procédure, au regard d'éventuels impacts sur les autres squats » souligne Tamam-Rose Hannouche-Yonis, responsable du service Affaires juridiques, direction Assemblée, affaires juridiques, assurances (délégation Pilotage et Ingénierie Administrative et Financière). Des comités politiques, qui se tiendront deux fois par an, permettront d'évaluer l'efficacité d'un dispositif innovant tant en matière d'accompagnement social, d'urbanisme transitoire que de travail partenarial avec les acteurs du territoire.

P 3

Misez sur l'énergie locale

Dans une période marquée par la difficulté à poursuivre sereinement des études supérieures, la Métropole de Lyon a souhaité soutenir ses 175 000 étudiants.

la direction Valorisation territoriale & relations internationales, sur une campagne de communication auprès des acteurs économiques du territoire. L'objectif est de les

sensibiliser à l'importance de recruter un stagiaire pour booster leur entreprise et contribuer à la formation des futurs salariés du territoire ! »

« Des groupes de travail menés sur la question de la précarité étudiante ont clairement identifié la difficulté pour les étudiants à trouver un stage ou un premier emploi, explique Solène André, chef de projet Université à la direction Innovation & action économique. Or le stage en entreprise représente un élément marquant et fondateur de tous cursus de formation. Cela nous a encouragés à travailler, avec



→ Cette campagne 100% digitale est en ligne sur les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn.



Donnez un futur à vos épiluchures!

DISTRIBUTION DE 20 000 COMPOSTEURS GRATUITS AUX MÉTROPOLITAINS DOTÉS D'UNE MAISON AVEC JARDIN



Maelly Viard et Benjamin Vigié, chargés de mission compostage, service Études et Prévention des déchets, direction adjointe Déchets - DTEE

Composter constitue un geste essentiel pour préserver la qualité de notre environnement et améliorer la qualité de nos sols. Aussi, d'ici 2026, la Métropole entend diviser par deux la quantité de déchets à incinérer et réduire de 25% le contenu des poubelles grises. C'est pourquoi elle incite à la production de compost, fertilisant naturel utilisable en jardin et jardinières, via la distribution gratuite de composteurs individuels. « Les grands Lyonnais, habitant en maison avec jardin, doivent formuler leur demande sur l'application Toodego. S'ils remplissent toutes les conditions, ils se verront inscrits sur liste d'attente et seront prévenus dès que leur composteur sera prêt. La livraison

commencera cet été et durera jusqu'en 2022 » indique Laurence Campan, responsable service Études et Prévention des déchets, direction adjointe Déchets (DTEE).

Cette opération de don, prenant la forme d'une subvention en nature mise au point par Émilie Broyer, responsable unité juridique eau & déchets de la direction Ressources urbain et environnement, a été lancée le 26 avril dernier et connaît un franc succès. Fin mai près de 4546 composteurs individuels de 400 litres étaient déjà réservés. « Une attention toute particulière a été portée au sud de la Métropole où les fréquences de collecte ont été réduites. Courant avril, les agents de la subdivision ont donc informé

par courrier le lancement de ce dispositif » précisent Maelly Viard et Benjamin Vigié.

Les composteurs individuels d'une valeur d'environ 100 euros sont produits dans la région par des prestataires extérieurs en charge également de leur distribution*, mais aussi de la sensibilisation à cette pratique. En effet, pour réussir son compost, la Métropole propose d'utiles ateliers qui se tiennent, crise sanitaire oblige, encore en visio, en attendant des tutoriels bientôt en ligne sur le site internet de la collectivité. Les inscriptions se font également sur Toodego.

*Cette dernière se fera soit au domicile des personnes, soit via leur commune, soit au cours d'évènements.

Trois nouvelles directrices au comité des directeurs

Karine Lambert,
directrice Environnement, écologie,
énergie (DEEE), délégation
Transition environnementale et
énergétique (DTEE)



Après un parcours professionnel au sein de l'ADEME et de plusieurs conseils régionaux en métropole (Nouvelle-Aquitaine, Centre

Val-de-Loire...) et en Outre-mer, cette directrice dirige désormais la DEEE dont les chantiers de la mandature seront importants, compte tenu des enjeux de transition écologique, d'évolution des comportements à engager ou encore de la résilience territoriale. Pour mener à bien ces démarches complexes et partenariales, elle entend faire jouer à plein l'intelligence collective des 40 agents composant ses équipes pour qu'ensemble, ils œuvrent à optimiser la coordination entre les nombreux acteurs, tant internes qu'externes, intervenant dans les domaines relevant de sa compétence.

Marie-Isabelle Comte,
directrice Prévention et
protection de l'enfance (DPPE),
délégation Solidarités, habitat,
éducation (DSHE)



C'est au sein de l'agglomération lyonnaise que Marie-Isabelle Comte a tenu des postes à responsabilités au sein de la fonction publique territoriale.

En tant que directrice générale adjointe à Saint-Fons et à Vaulx-en-Velin, elle avait notamment en charge le large périmètre du Vivre-ensemble, recouvrant les domaines de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, du sport, de la vie associative et du volet social de la politique de la ville. Au sein de la DPPE, aux côtés de ses équipes, elle aura pour objectifs d'accompagner chaque enfant dans sa spécificité, de concourir au renforcement des actions de prévention et de protection de l'enfance et d'engager la participation active de sa direction dans les projets de territoire.

Fanny Laperrière,
directrice Maîtrise d'ouvrage
urbaine (DMOU),
délégation Urbanisme et
Mobilités (DUM)



Ses diplômes de Sciences Po Lyon et un DESS Gestion de projets obtenu à Grenoble en poche, Fanny Laperrière a multiplié depuis 25 ans les expériences

professionnelles en tant que chargée d'études, responsable d'opérations, directrice et directrice générale adjointe au sein de diverses structures : collectivités, sociétés d'économie mixte et sociétés privées. À la tête de la DMOU, elle jouera désormais aux côtés de ses équipes un rôle clé dans le pilotage et la mise en œuvre de nombreux projets prioritaires pour la mandature. Parmi eux, citons à titre d'exemples : le réseau Express Vélo de 250 km et les 1700 km de pistes cyclables à finaliser pour 2026 ou encore la poursuite, tout en en assurant la réorientation, de la politique relative à la rénovation urbaine des quartiers périphériques comme centraux (Part-Dieu, Confluence...).

Parenthèse Métropole



Les beaux jours arrivent, le déconfinement ouvre de nouvelles perspectives et nous pourrions enfin nous retrouver ensemble - dans le respect des mesures sanitaires ! Cette année, l'évènement Sentez-vous Sport se transforme et devient « Parenthèse Métropole ». Il se déclinera de 2 façons :

- **Parenthèse estivale,** l'évènement central pour tous les agents, se déroulera le vendredi 2 juillet, de 10h à 13h, au parc de Parilly, Au programme : rallyes de sports insolites, séances de détente collective, course d'orientation, balades nature...
- **Parenthèse proche de vous** permettra aux équipes surmotivées et surtout aux

collectifs n'ayant pas la possibilité de se mobiliser le 2 juillet de bénéficier d'une activité sur ou à proximité de leur lieu de travail de fin mai à fin juillet. Au choix une parenthèse sport, une parenthèse détente, une parenthèse culture ou une éco-parenthèse.

✂ Pour inscrire votre collectif de travail, rendez-vous sur la rubrique Parenthèse de Comète (Délégations > Direction générale > Communication interne) où vous retrouverez le détail de la programmation, les conditions de participation et le formulaire de demande.

➔ **Contact :**
parenthese@grandlyon.com

LUGDUNUM : AVE, CÉSAR !



Avec la réouverture des musées le 19 mai dernier, l'exposition *Une salade, César ?*, concoctée par les équipes de Lugdunum-Musée et théâtre romains, se dévoile enfin ! Vous avez jusqu'au 4 juillet pour faire un saut dans le temps grâce à une programmation aux petits oignons : visites guidées, balades gourmandes, conférences, ateliers cuisine... Les coutumes alimentaires des Romains n'auront plus de secret pour vous ! Une déclinaison « hors les murs » de cette exposition est également visible au parc de Lacroix-Laval tout l'été.

Le parcours permanent s'est, quant à lui, enrichi de nouveaux modules en bois ludiques et pédagogiques à destination des enfants, réalisés en partenariat avec Maison Georges.

Les agents du musée (photo) sont présents pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Et pour respecter les mesures sanitaires, les audioguides ont été remplacés par une application de visite disponible en téléchargement gratuit directement sur smartphone.

➔ **Toute la programmation :**
lugdunum.grandlyon.com/fr/Agenda

DISPOSITIF CESU PROCHE AIDANT

Dans le cadre de sa politique volontariste de soutien aux aidants familiaux*, la Métropole a mis en place en janvier 2020 le dispositif Don de congés, coordonné par le service Action et innovation sociale. Elle poursuit et développe son action en expérimentant, en partenariat avec le COS, le dispositif CESU Proche aidant. Afin d'aider l'agent en situation d'aidant familial, un CESU spécifique est mis en place d'une valeur faciale de 15€ avec une participation du COS à hauteur de 75%, et un reste à charge pour l'agent de 3,75€ par titre. L'attribution des CESU se fera à la suite d'un entretien entre l'agent et une assistante sociale du personnel (service Action et innovation sociale), qui déterminera si l'agent remplit bien les conditions pour en bénéficier. Ce dernier devra ensuite prendre contact avec le COS pour commander le nombre de CESU qui lui aura été attribué (52/an maximum).

➔ **Contacts :**

- **Assistantes sociales :**

ass-drh@grandlyon.com - Tel : 04 78 63 41 37

- **COS - Claire Fournial :**

cfournial@grandlyon.com - Tel : 04 26 83 90 17

*Est aidant familial la personne qui vient en aide, à titre non professionnel, à un proche en perte d'autonomie liée à l'âge au handicap ou à la maladie, pour accomplir des actes ou des activités de la vie quotidienne.

BIEN VIVRE CHEZ SOI À LA MÉTROPOLE

Ce projet est dédié à agir sur la prévention de la perte d'autonomie. L'objectif : fournir aux professionnels du secteur social et médico-social des outils innovants et des ressources pour les accompagner dans le développement et la mise en place de leurs actions. Depuis 2017, huit outils ont été créés par l'équipe projet, en co-construction avec des personnes âgées et des professionnels du territoire, sur deux thématiques prioritaires : l'adaptation du domicile et la prévention de la dénutrition. Les derniers en date sont des jeux de cartes qui ont pour but, lors d'actions collectives de prévention, d'évoquer l'équilibre alimentaire et de déconstruire les idées reçues sur l'alimentation. La mise en ligne, au mois de mai dernier, du site internet



L'équipe Bien Vivre Chez Soi - De gauche à droite : Adrien Minotte, coordinateur du projet ; Claire de Riberolles, stagiaire communication projet ; Marjolaine Guilbaud, référente technique personnes âgées ; Beatriz Rico, designer

Bien Vivre Chez Soi marque une nouvelle étape dans la vie du projet. Pour mener à bien ses missions, l'équipe projet du pôle PA/PH (personnes âgées/personnes handicapées) de la DSHE travaille en transversalité avec Erasmé - le service d'innovation de la Métropole,

DINSI -, la direction Développement social et médico-social (DDSMS, DSHE) et la direction de la Prospective et du dialogue public (DPDP).

➔ **Plus d'infos :**

<https://bienvivrechezsoi.grandlyon.com>

L'ÉLECTRIQUE REMPLACE AU FUR ET À MESURE LE THERMIQUE DANS LE SECTEUR DU NETTOIEMENT

La Métropole adapte son matériel afin de préserver l'environnement, améliorer les conditions de travail des agents et diminuer les nuisances pour les grands Lyonnais. Panorama des principaux changements écoresponsables en cinq ans.

« **C'**est à partir de 2014 que la diminution du matériel thermique a débuté. À cette date, nous avons acheté des aspirateurs de voirie électriques. Nous en possédons aujourd'hui vingt-sept. Depuis 2019, cette stratégie a été élargie aux matériels dits "espaces verts", nous permettant d'entretenir l'espace public : les trottoirs, les caniveaux ainsi que les places. Et dès 2022, nous la déploierons sur les balayuses » indique Nathalie Durieux, responsable unité Études et appui, service Nettoyement, direction Voirie, végétal, nettoyage au sein de la délégation Gestion et exploitation de l'espace public (DGEEP).

AUGMENTATION DU PARC DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES

À la place d'outils de nettoyage exigeant des tâches répétitives – possiblement créatrices de Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS) –, les aspirateurs électriques ainsi que les souffleurs, réciprocaturs* et coupes-bordures préservent mieux la santé des agents. « Grâce aux formations dispensées en amont de l'utilisation sur le terrain et à l'affichage dans les dépôts de consignes pédagogiques, le changement d'outils s'effectue sans encombre auprès des agents des subdivisions de nettoyage » confie Fanny Astier, préventrice au service Prévention, direction Responsabilité sociale de l'employeur et préventions



Kevin Ruf, agent de nettoyage sur le secteur de Feyzin, subdivision Sud Est, utilise le coupe-bordure et le souffleur électriques.



dans la délégation Ressources humaines et moyens généraux (DRHMG), qui, sur ce sujet, travaille en étroite collaboration avec Damien Despalle, chargé d'études dans l'équipe de Nathalie Durieux, et en charge du pilotage de la bonne utilisation des nouveaux matériels.

DES UTILISATEURS SATISFAITS

« Pour l'élimination des pollens, herbes et feuilles, ces outils possèdent de nombreux avantages. Non seulement ils s'avèrent beaucoup plus silencieux et ne génèrent pas de nuisances olfactives, mais ils évitent aussi les projections dangereuses de gravillons » assure Kevin Ruf, agent de nettoyage sur le secteur de Feyzin. Et notre collègue d'ajouter : « L'autonomie de ce matériel tenant quarante minutes, deux batteries suffisent. Comme leur poids est faible, nous les emmenons, lors de nos tournées, dans nos sacs à dos. C'est très pratique. »

INTÉGRATION DE L'ÉLECTRIQUE AUX PRESTATIONS DE SERVICE

L'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance aux ressources fossiles continue aujourd'hui dans le champ des prestations de service, au sein du Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR). En effet, à l'occasion du renouvellement du marché « nettoyage manuel et interventions urgentes », notre collectivité a exigé qu'en 2021 nos prestataires se dotent de fourgons Zéro Émission (ZE). « Soixante-quatorze engins seront donc opérationnels dès septembre prochain », précise Daniel Badoil, responsable du service Nettoyement.

*Un réciprocatrice est un outil d'entretien des espaces verts adapté au débroussaillage au pied des arbres, le long des trottoirs et des allées de jardins ou d'espaces publics.

ÉDITO



CORINNE AUBIN-VASSELIN,
Directrice générale adjointe
Délégation Solidarités, Habitat, Éducation

UNE DIRECTION CENTRALE AU SEIN DE LA DÉLÉGATION

L'importance de ses missions, la diversité de ses métiers, la responsabilité de celles et ceux qui les exercent : tout concourt à faire de l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF), une direction centrale au sein la Délégation Solidarités, Habitat et Éducation et une institution majeure de notre Métropole.

Sa force : un travail permanent avec de nombreux partenaires - police, justice, établissements de protection de l'enfance, scolaires ou hospitaliers -, mais aussi avec d'autres services essentiels de notre collectivité, tels que les Maisons de la Métropole, les directions Santé et Protection maternelle et infantile, Prévention et Protection de l'enfance, Adoption, sans oublier Parcs & Jardins et Patrimoine & Moyens Généraux, qui gèrent les espaces verts et les bâtiments de l'IDEF. Si ses agents relèvent de la fonction publique hospitalière, l'institution est pleinement ancrée dans notre collectivité.

L'engagement de nos agents, la conscience qu'ils ont du sens et de la valeur de leurs missions, leur volonté d'être, à tout instant, à l'écoute des besoins de l'enfant sont à souligner. La complexité du travail qu'ils accomplissent depuis le début de la crise sanitaire, associée à la prise en charge de situations parfois très difficiles, mettent en tension ces équipes. C'est pour toutes ces

raisons que le Président de la Métropole a saisi le Gouvernement pour qu'il leur reconnaisse les mêmes droits que les salariés du secteur hospitalier dans le cadre du « Ségur de la santé ».

Pour lors nous continuons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les professionnels de l'IDEF à assurer au mieux leurs missions. Son directeur, Christophe Marteau, a déjà permis de belles avancées, comme le projet d'établissement mené avec son adjointe Manon Boyer et l'ensemble des agents. Grâce aux 8 millions d'euros inscrits à la Programmation Pluriannuelle des Investissements, nous reconstruirons 3 à 4 nouvelles unités, adapterons des locaux de la pouponnière et moderniserons les espaces du restaurant et de la buanderie d'ici la fin du mandat.

Notre volonté : continuer à améliorer les conditions d'accueil pour les enfants et de travail pour les agents, et mettre en œuvre la feuille de route de la Vice-Présidente Lucie Vacher, en contribuant à construire des parcours mieux adaptés aux singularités des enfants.

L'Aide Sociale à l'Enfance est un pan essentiel du service public métropolitain. Merci à toutes celles et tous ceux qui, au sein de la l'IDEF et de la DSHE, en sont le visage.





L'IDEF : RECUEILLIR LES MINEURS EN DANGER

Connu sous diverses appellations dans tous les départements de France, l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) accueille sur le territoire métropolitain les mineurs de 0 à 18 ans, à la demande des autorités judiciaires, de la police ou des services sociaux, pour leur offrir protection, soin et accompagnement personnalisé. Passé dans le giron de la Métropole lors de sa création en 2015, cet établissement est souvent mal connu. Installé sur un terrain de 12 hectares au cœur du parc de Parilly, à Bron, il emploie 346 agents. Est-ce le nom de la rue qui l'abrite (Lionel Terray, alpiniste français) laissant penser qu'en ce lieu on peut gravir des montagnes ? Est-ce le calme d'une nature omniprésente, où l'œil est

facilement distrait par la présence furtive d'une mésange, d'un écureuil ? Est-ce le portail bien gardé qu'il faut franchir pour y accéder ? Est-ce, surtout, l'intensité des regards qu'on y croise, l'engagement perceptible dans chaque parole d'agent ? C'est sans doute tout cela à la fois qui fait de l'IDEF un lieu unique.

Afin de vous faire découvrir cet institut nous avons choisi d'aller en immersion à la rencontre des hommes et des femmes dévoués qui assurent, 24h sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an, une mission de service public essentielle dans le dispositif de la protection de l'enfance confiée à la Métropole. Mais avant cela, petit retour dans le temps...

DOSSIER

P 9

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – JUIN 2021

Dans la région lyonnaise, l'histoire de la prise en charge, par l'autorité publique, des enfants trouvés ou abandonnés est jalonnée de grandes dates.

En 1533, à Lyon, est fondée l'Aumône générale qui accueille à l'Hôtel-Dieu les enfants âgés de plus de sept ans. Ils y apprennent un métier ou sont placés, dès que possible, comme domestiques.

À partir de 1783, l'hôpital de la Charité prend la relève pour accueillir les enfants trouvés et les « filles mères ». Dès 1934, les filles sont admises à l'Hôtel-Dieu et les garçons à l'Antiquaille.

Après un bref passage au Centre Livet de la Croix-Rousse de 1946 à 1949, les enfants sont confiés, au sein d'un service dédié, à l'hôpital départemental du Vinatier : le foyer des pupilles. Ceux que l'on qualifie à l'époque d'« abandons », de « déchéances » et d'« accueillis provisoires » y séjournent le plus souvent jusqu'à leur majorité.

En 1958 naît le projet de la Cité de l'enfance (qui deviendra l'IDEF) afin de faire sortir de l'hôpital psychiatrique du Vinatier ce foyer des pupilles accueillant chaque année plus d'un millier d'enfants et d'adolescents en difficulté.

1994 : LA CRÉATION DE L'IDEF

Ouverte en décembre 1963 rue Lionel Terray à Bron, la Cité de l'Enfance reçoit des mineurs admis à titre administratif dans le cadre de la prévention, de l'accueil provisoire ou des pupilles de l'État (30% des entrées) ainsi que des mineurs admis au titre de la protection judiciaire (70% des entrées).

En 1976, la pouponnière de la Cité de l'Enfance est ouverte afin d'offrir un accueil spécifique aux bébés.

Un autre établissement dont les missions sont proches, le Centre maternel, ancienne « maison des mères » créée par Édouard Herriot dès 1919 et acquise par le Département en 1959, accueille, lui, chaque année à Gerland environ 80 mères mineures et adultes en situation de précarité avec leurs enfants de moins de trois ans.

C'est la réunion, sur le seul site de Bron, des missions de la Cité de l'Enfance et du Centre maternel de Gerland qui, en 1994, donne naissance à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF).

LES TEMPS MODERNES

La protection de l'enfance est définie aujourd'hui par une loi du 14 mars 2016. Elle vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé et sa sécurité, sa moralité et son éducation. Cela résume et couvre parfaitement les champs d'intervention de l'IDEF.

PLACEMENT JUDICIAIRE OU ADMINISTRATIF : QUELLES MODALITÉS ?

Il existe principalement deux types de placement : le placement dit judiciaire et le placement administratif. Un juge peut ainsi confier un mineur au service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) : les travailleurs sociaux des MDM effectuent alors les démarches pour placer l'enfant au mieux de ses intérêts. En cas d'urgence et/ou lorsque le représentant légal du mineur est dans l'impossibilité de donner son accord, le procureur de la République peut ordonner l'accueil d'un enfant.

Le placement administratif est réalisé soit avec l'accord écrit des représentants légaux de l'enfant soit, en cas de danger imminent ou de suspicion et en l'absence d'autorisation des représentants, pour une durée

maximum de 72 heures. À noter que l'accueil d'urgence est mis en œuvre dans le cadre d'un protocole avec le Parquet et la police nationale.

L'IDEF : UN PIVOT DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

L'IDEF est le point central de l'accueil d'urgence des mineurs pour tout le territoire métropolitain. Il accueille une population en grande souffrance : physique, psychique, sociale et familiale. La cellule d'accueil d'urgence, implantée au sein de l'IDEF est chargée d'articuler le dispositif d'accueil d'urgence du territoire en lien avec la direction de la prévention et de la protection de l'enfance (DPPE). Ce dispositif est organisé en trois cercles :

- **Cercle 1** : 163 places (IDEF : Pouponnière et foyer) ;
- **Cercle 2** : 20 places réservées à l'accueil d'urgence au sein d'établissements du secteur associatif habilité et familles d'accueil) ;
- **Cercle 3** : l'ensemble des établissements du secteur associatif habilité (places mobilisables selon leurs disponibilités).

PLUS DE 1000 ENFANTS ACCUEILLIS PAR AN

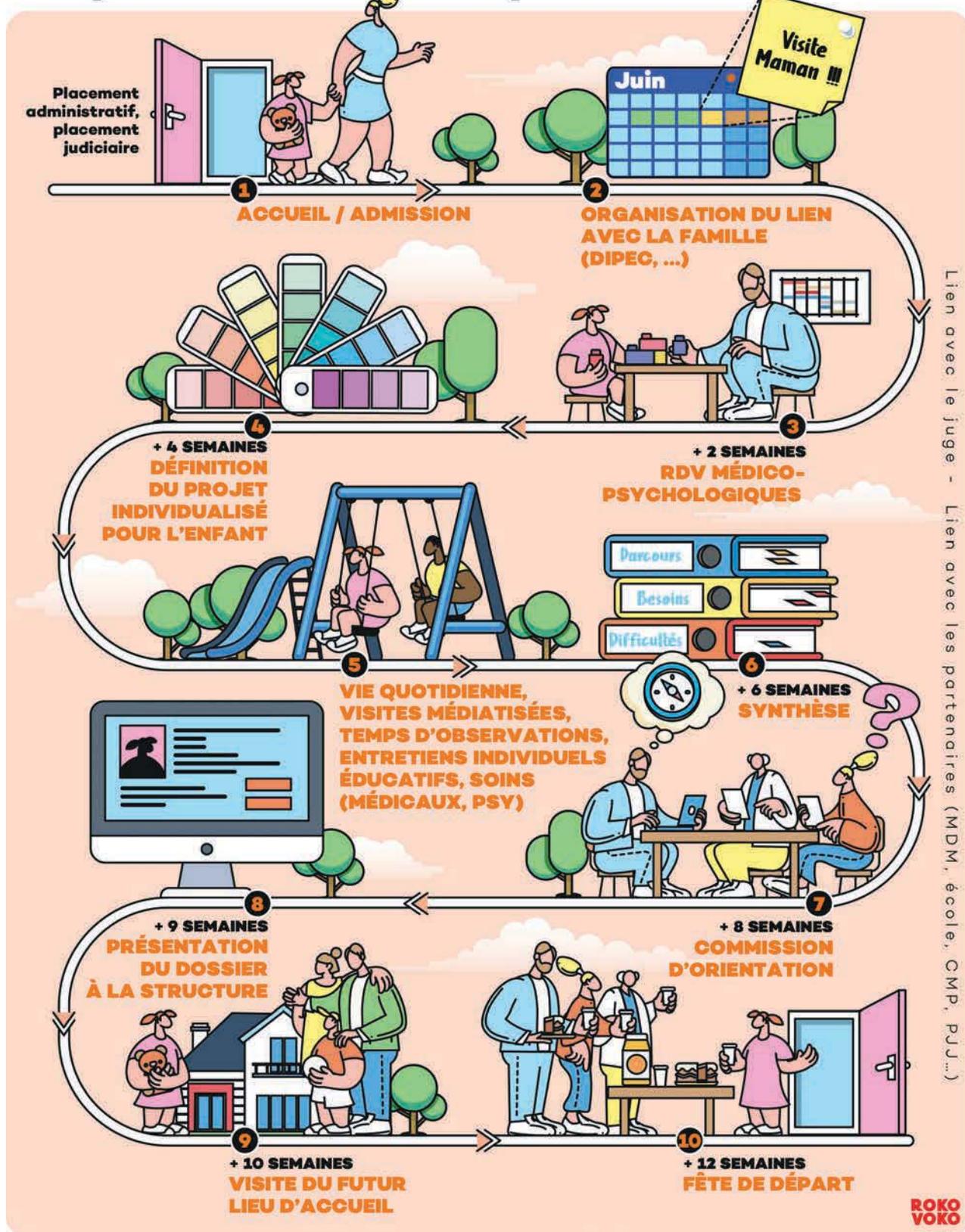
Chaque année, le poste de garde du 62 rue Lionel Terray ouvre l'accès de l'IDEF à quelque 1100 enfants mineurs en détresse. Dans toutes les situations d'urgence où une intervention immédiate et inconditionnelle est nécessaire, l'IDEF est tenu d'apporter une réponse, dans le respect absolu des grands principes de tout service public : continuité, égalité et adaptabilité.

Lorsque le portail se referme et passée la gestion de l'urgence, le destin d'un enfant est en marche. L'IDEF va devenir pour lui un lieu d'accompagnement, d'évaluation et d'orientation, en lien avec le travailleur social de la MDM en charge du suivi de la situation. L'objectif est de proposer une solution adaptée au profil de l'enfant.

UN PERSONNEL DÉVOUÉ

En remontant la grande allée centrale qui mène au bâtiment administratif, on aperçoit des petits groupes de bâtiments disséminés dans la verdure du parc, à l'abri et à l'ombre des grands arbres. Une nature vivante, paisible, offrant un cadre de travail apaisant pour celles et ceux qui y exercent des métiers parfois difficiles.

Accueil des 3-18 ans, parcours théorique de l'enfant



Lien avec le juge - Lien avec les partenaires (MDM, école, CMP, PJJ...)

Christophe Marteau, directeur de l'IDEF

Christophe Marteau a pris la direction de l'IDEF en septembre 2017 après un parcours professionnel dans le secteur de la politique de la ville et de l'habitat. Sa fibre sociale, il la tient sans doute des différentes fonctions assurées dans ce domaine, du grand projet de ville (GPV) de Rillieux-la-Pape au service Habitat et politique de la ville de la Métropole (secteur Ouest). « Certains des enfants accueillis ici sont issus des quartiers "politique de la Ville", explique-t-il. L'IDEF est un "objet" à part dans le paysage métropolitain. Il a une forte autonomie par son implantation et ses missions. C'est l'un des trois plus gros établissements d'accueil d'urgence des mineurs en danger de France. Il est doté d'un budget de 1 300 000€ par an. Les métiers qui y sont exercés sont très divers : psychologues, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, puéricultrices,

auxiliaires de puériculture, médecins, infirmiers, techniciens dans divers domaines, administratifs, cuisiniers, surveillants de nuit. La liste est longue et tous ces métiers se conjuguent au féminin et au masculin... Par ailleurs, environ deux cents familles d'accueil sont mobilisées et suivies par la DPPE (direction Prévention & protection de l'enfance) et les Maisons de la Métropole afin de prendre la relève à la sortie des enfants de notre institut, ainsi que l'ensemble des établissements du secteur associatif habilité (Maison d'Enfant à Caractère Social, foyers...) ». Son arrivée à l'IDEF a coïncidé avec le lancement d'un nouveau projet d'établissement. « La conception de ce projet a été conduite dans une logique participative afin que l'ensemble des professionnels puissent nourrir les réflexions sur

l'organisation de l'établissement. Au final, les évolutions ont été pensées avec trois objectifs principaux : - améliorer la prise en charge des enfants accueillis, - améliorer les conditions de travail des agents, - fluidifier le fonctionnement de l'établissement entre les services. » L'épidémie a-t-elle eu un effet sur l'activité de l'IDEF ? « Curieusement, il y a eu moins de signalements pendant la crise et donc moins d'enfants accueillis. On n'a pas vécu une flambée d'accueil. En revanche, les équipes ont été fortement mobilisées afin de prendre en charge des enfants testés positifs, pour lesquels il était compliqué de respecter les mesures de prévention. » Quant à la durée d'accueil ? « Elle est variable : cela va d'un à 90 jours et 180 jours théoriques pour la



pouponnière. Certains enfants aux profils complexes passent plus d'un an à l'IDEF. Notre mission d'accueil inconditionnel a conduit l'an dernier à un taux d'occupation de 125% à la pouponnière, et environ 130 enfants en permanence dans l'établissement. En 2019, on a ainsi accueilli 1 100 mineurs ». Des projets ? « Un budget de 8 000 000 € a été prévu à la programmation pluriannuelle des investissements pour la démolition et la reconstruction de certains bâtiments vétustes, qui remontent aux années 50-60. »

Dans tous leurs témoignages, quelques mots récurrents : la vocation, la motivation, la fierté aussi de se sentir utile, pour un personnel régi par le statut de la fonction publique hospitalière.

UNE ORGANISATION AUTOUR DE QUATRE MISSIONS

L'organisation de l'IDEF est définie autour de quatre fonctions : accueillir, accompagner, évaluer et orienter. Un enfant peut y être accueilli jusqu'à 90 jours en théorie. En pratique, cela peut être plus long. Le cadre en charge de l'admission de l'enfant recueille les informations sur la situation, en lien avec la MDM qui suit la famille (ordonnance de placement provisoire, calendrier de visites, autorisations parentales...). Le mineur est ensuite pris en charge par les professionnels éducatifs, dans une démarche

de sécurisation et de protection. Les besoins fondamentaux (logement, alimentation, habillement, soin, éducation...) sont les premières préoccupations des professionnels. L'accompagnement s'effectue tout au long de la journée (lever, repas, trajets, aide aux devoirs, hygiène, coucher) avec un effort de ritualisation.

OBSERVER POUR ÉVALUER

L'évaluation de la prise en charge du mineur et de sa situation, portée par l'équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologues, infirmiers, coordonnateurs, responsables de service...), débute dès son arrivée et est continue. Elle est basée principalement sur l'observation quotidienne de la vie du mineur qui est enrichie et partagée, au fur et à mesure du temps qui passe, en réunion d'équipe.

Cette évaluation sert non seulement à alimenter les décisions d'un juge ou des responsables enfance des MDM, mais aussi à ajuster les pratiques professionnelles. Elle se poursuit jusqu'au départ de l'enfant.

LE DÉPART EN LIGNE DE MIRE

Dès la prise en charge d'un enfant, le projet éducatif, auquel il participe autant que possible, prépare son départ. Deux instances sont au cœur de l'orientation de l'enfant au-delà de son séjour à l'IDEF.

La première, la synthèse, comme son nom l'indique, permet de dresser un état complet de la situation de l'enfant et de son parcours. Elle intervient dans le courant de la sixième semaine d'accueil.

La deuxième instance est la commission d'orientation. Elle établit un bilan de la situation et propose les orientations possibles du mineur pour l'après IDEF. Les décisions sont arbitrées par le responsable de service et le responsable enfance.

Une fois l'enfant orienté, les professionnels de l'IDEF sont attentifs au passage de relais.

Le départ est matérialisé au travers de rituels :

- La constitution d'un album photos ;
- La « fête de départ » à l'occasion de laquelle un gâteau est dégusté collectivement ;
- Le cas échéant, la visite du nouveau lieu d'accueil ;
- Un premier goûter/repas sur le nouveau lieu d'accueil.

Lorsque l'enfant a quitté l'IDEF, les équipes sont toujours disponibles pour le revoir mais sous conditions et en encourageant l'autonomie.

QUAND L'IDEF S'ADAPTE À LA LÉGISLATION NOUVELLE

L'organisation du fonctionnement de l'IDEF a été formalisée dans un premier projet d'établissement en 1996, à la suite de la création de l'établissement. Suite à de nouvelles dispositions législatives, un nouveau projet d'établissement a été élaboré en 2006 et stabilisé en 2010 autour du triptyque « accueillir, accompagner et orienter ».

Depuis 2015, l'IDEF a intégré la Métropole de Lyon. En parallèle, la protection de l'enfance a connu une réforme importante avec la loi du 14 mars 2016. Cette réforme affirme un recentrage de l'ensemble de la politique publique et de ses dispositifs sur les besoins fondamentaux de l'enfant, dans un contexte où les profils des mineurs accueillis évoluent (recrudescence des profils avec troubles du comportement et/ou problématiques psychiatriques, mineurs étrangers isolés...).

Ce contexte a conduit à l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement pour adapter le fonctionnement de l'IDEF à l'évolution de la gouvernance et aux enjeux soulevés par la prise en charge des enfants en danger.

Manon Boyer, directrice adjointe de l'IDEF

Deux cursus universitaires - droit public et aménagement du territoire -, deux concours parmi les plus difficiles de la fonction publique réussis la même année - celui d'Administratrice de l'Institut National des Études Territoriales (INET) et celui de Directeur d'établissements sanitaires et sociaux - : le moins que l'on puisse dire est que Manon Boyer n'a pas choisi l'IDEF par défaut. Ce fut un vrai choix, qu'elle explique en exposant ses centres d'intérêts. Dans le cadre de l'INET, elle a conduit plusieurs missions, parmi lesquelles une analyse de l'impact de la réforme de la protection de l'enfance pour la Direction Générale de la

Cohésion Sociale. Après un premier poste de responsable de service en charge du suivi de la PPI au sein de la DDUVCV à la Métropole de Lyon en 2017, elle postule assez vite auprès de Christophe Marteau à l'IDEF, sur une mission qui l'attire et qu'elle sait peu convoitée par ses collègues administrateurs. Devenue directrice adjointe de l'IDEF en 2018, elle accompagne la mise en place du projet d'établissement initié en 2017.

« Une trentaine de groupes de travail ont permis de refondre les modalités d'accueil (3 à 18 ans, Mère-Enfant...), d'ajuster les cycles de travail, de repenser le travail de nuit et

d'affiner les principes mis en œuvre dans l'exercice des missions de l'IDEF.

À compter de janvier 2020, des changements ont donc été opérés afin d'améliorer l'organisation de l'IDEF et les conditions de travail de ses agents. Pour l'accueil des 3-18 ans, les groupes ont été réorganisés par tranche d'âge en cohérence avec le système de l'Éducation Nationale. Un service d'accueil d'urgence, le sas, a été créé afin d'accueillir les enfants la nuit et le week-end dans un cadre adapté. Cela permet de préserver le fonctionnement des autres unités de vie. De plus, les éducateurs ne travaillent désormais



plus la nuit : ils sont remplacés de 21h à 7h par des surveillants de nuit. Dans le cadre de cette réorganisation, vingt-six places supplémentaires ont été ouvertes et trente-six postes ont été créés (métiers éducatifs) ».

À LA RENCONTRE DES HOMMES ET DES FEMMES DE L'IDEF

LA POUPONNIÈRE

Destinée aux enfants entre 0 et 3 ans, elle est composée de quatre unités d'accueil (Azur, Zéphyr, Alizés et Odyssée) et un service de soutien à la parentalité : l'AARPE (Accueil Accompagnement Rencontre Parents/Enfants). 115 professionnelles (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants...) prennent soin de 60 bébés pour 45 places théoriques.



< **Olivia Sentis**, responsable du service Pouponnière
« C'est un métier qui est très dur, très exigeant. Je suis admirative et fière de mon personnel, de son acuité, de sa patience, de la capacité d'observation des enfants en souffrance. Il a en permanence à l'esprit l'intérêt de l'enfant ».



^ **Laura Hueso**, auxiliaire de puériculture

∨ **Aurélié Munoz**, puéricultrice & **Pascale Chazara**, assistante administrative



^ **Sophie Maugerard**, auxiliaire de puériculture, standardiste de nuit.
 Le standard de nuit, pour tout l'IDEF, est tenu depuis un local de la pouponnière. Cette nuit-là, c'est Sophie qui officie, tout en gardant un œil sur les petits pensionnaires endormis dans les deux chambres de l'étage.

LA BELLE HISTOIRE

Il est 21 heures à la pouponnière. Saada Bengoua, Sofia Boussouar, Lucile Couturier, Éloïse Laine, Séverine Andrew, Perrine Ray et Catherine se croisent à l'entrée. C'est l'heure de la relève du personnel pour les auxiliaires de puériculture. Celles de jour s'en vont, celles de nuit assureront leur service jusqu'à 7 heures le lendemain matin.

Catherine travaille depuis 40 ans à l'IDEF. À l'orée de la retraite, déçue par le manque de considération et de reconnaissance qui a émaillé sa carrière, elle refuse d'être prise en photo. En revanche elle accepte de nous parler longuement d'un métier pour lequel elle a une véritable passion et auquel elle a tout donné. Et cela se sent dans les intonations de sa voix. « *On est là pour être des traits d'union entre un début de vie chaotique et une vie meilleure. Moi j'aime les gamins !* » Ses pires souvenirs ? L'histoire de deux jumelles dont une seule fut abandonnée à l'IDEF ou encore cette petite fille qui fut découverte dans une poubelle un 1^{er} janvier. « *Elle est heureusement partie dans une super famille dans le Beaujolais !* ».

Ses meilleurs souvenirs ? Sans doute ces enfants qui donnent un jour de leurs nouvelles ou qui reviennent, plus tard, marcher sur le traces de leur passé. Remonter dans le temps, c'est ce qui est arrivé à Séverine Andrew. Elle avoue avoir été placée à l'IDEF quand elle avait presque 3 ans. « *J'ai montré quelques photos à mes collègues et raconté quelques bribes de souvenirs, une image fugace de lits jaunes à barreaux. Avec ces indices j'ai découvert qui s'était occupé de*

Saada Bengoua, Sofia Boussouar, Lucile Couturier

∨ & Éloïse Laine, auxiliaires puéricultrices, membres de l'équipe Azur



∧ Séverine Andrew (à g.), auxiliaire puéricultrice de nuit

& Perrine Ray, auxiliaire puéricultrice de jour : quand sonne l'heure de la relève

moi à l'époque. C'était Catherine... C'est sans doute ce qui a déclenché ma vocation de travailleuse sociale ». Ce n'est d'ailleurs pas un exemple isolé. L'histoire personnelle est souvent l'une des motivations de ceux qui viennent travailler à l'IDEF. « *On est pas là par hasard* », souligne Séverine. Perrine complète : « *si on est arrivé par hasard on sait pourquoi on reste. On est très motivées* ». « *Plus tard, sourit Séverine, j'aimerais beaucoup devenir famille d'accueil...* ».

Saada Bengoua est arrivée, elle, en janvier dernier. « *Je fais un retour ; j'étais déjà venue travailler ici il y a 7 ou 8 ans comme contractuelle. J'ai repostulé et j'ai été prise en tant que titulaire. Depuis que j'étais partie, je rêvais de revenir. Pour moi c'est une vraie vocation. Ça m'avait passionné de m'occuper des enfants, la nuit dans l'urgence... un autre monde* ».

Catherine en prenant congé : « *je pourrais vous parler de mon métier toute la nuit mais il faut que j'aille faire ma relève !* ».

Perrine, Séverine et Saada en profitent pour lui tresser des lauriers. « *L'expérience des anciennes comme Catherine nous est précieuse*, insiste Séverine. *Elles partagent avec nous un savoir-faire, des méthodes qui nous servent dans les situations difficiles. Une fois, j'ai dû faire face à une alerte incendie. C'était une période avec de gros effectifs et j'étais seule, la nuit, avec 21 enfants. Et là, j'ai comme entendu dans ma tête résonner les voix des anciennes qui me dictaient la conduite à tenir* ».

« *Elles nous apprennent à travailler la nuit*, ajoute Perrine (32 ans). *Elles nous permettent d'avoir une certaine ouverture d'esprit et de prendre de l'assurance* ».

PLAN DU SITE

DOSSIER

Rue Lionel Terray

Psychologues

Service de suite
Accueil Mère-
Enfant (AME)

Azur

Zéphyr

Alizés

Odysée

AARPE
Accueil Accompagnement
Rencontre Parents/ Enfants

Administration IDEF

HLM

Farandole

Centre de formation
informatique

Escale

Éclipse

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – JUIN 2021

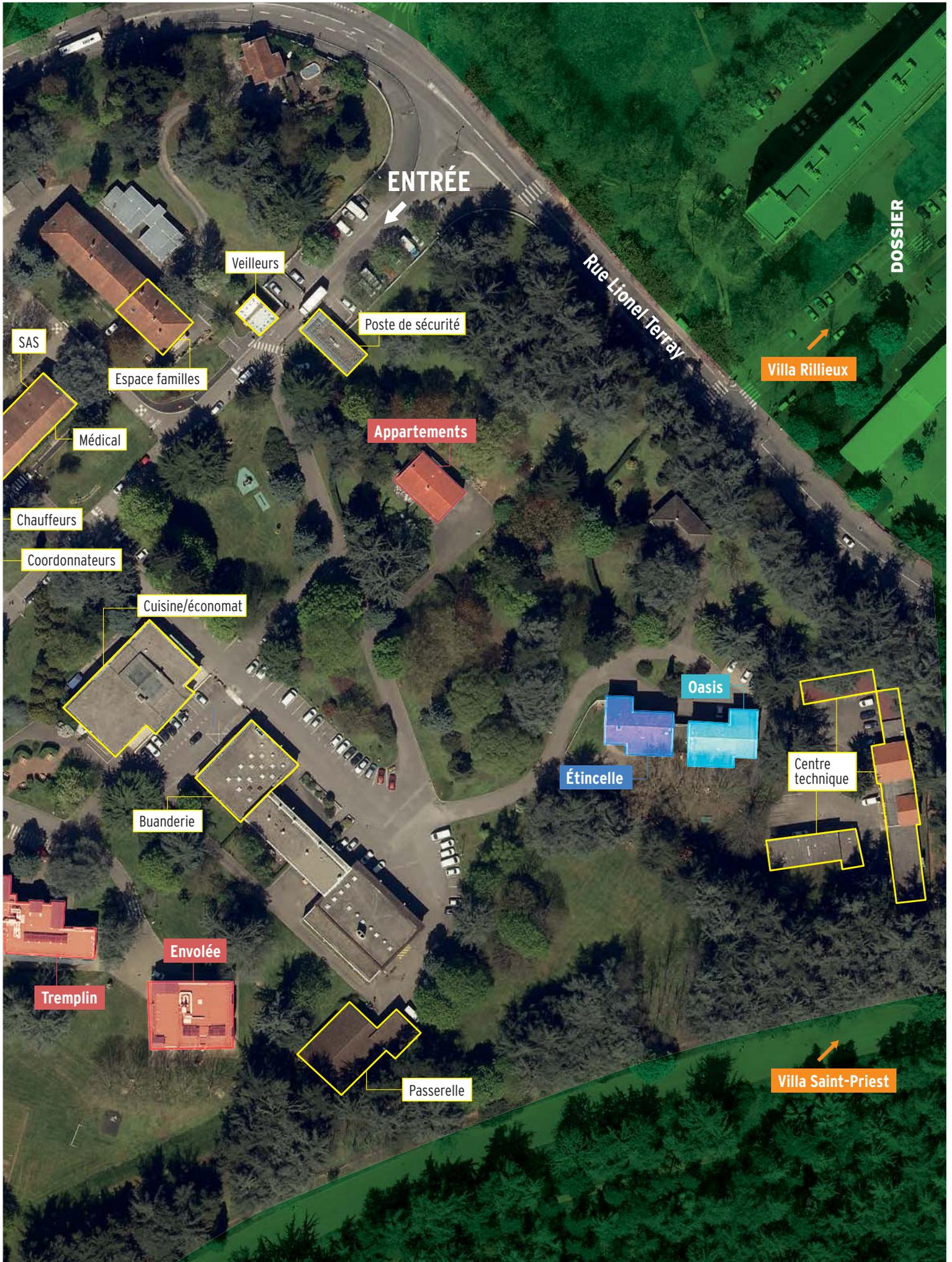
Coliou

Horizon

Oustal

Cap

- | | |
|---|--|
|  Pouponnière : 55 places |  Unités 11-14 ans : 32 places |
|  Accueil Mères-Enfants (AME) : 38 places |  Unités 14-18 ans : 34 places |
|  Unités 3-11 ans : 36 places |  Unités transversales |



ENTRÉE

DOSSIER

Veilleurs

Poste de sécurité

Villa Rillieux

SAS

Espace familles

Appartements

Médical

Chauffeurs

Coordonnateurs

Cuisine/économat

Oasis

Centre technique

Buanderie

Étincelle

Envolée

Tremplin

Passerelle

Villa Saint-Priest

L'ACCUEIL MÈRE/ENFANT

Il est destiné aux jeunes filles enceintes ou avec des enfants de moins de 3 ans, en internat collectif (le Tremplin) et semi-autonome (l'Envolée). Son service d'accompagnement extérieur (service de suite) en appartement autonome et en résidences sociales complète le dispositif.



Isabelle Sodji, éducatrice spécialisée
& **Isabelle Levavasseur**, assistante sociale

« Nous partageons la même mission mais avec des compétences complémentaires », explique Isabelle Sodji. « Nous travaillons en binôme, précise Isabelle Levavasseur, et nous intervenons quand les mamans avec leur enfant ont quitté l'IDEF. Nous les accompagnons à leur demande, en passant un contrat avec elles pour 6 mois renouvelables deux fois. Nous les aidons, dans le cadre des démarches administratives, pour chercher des modes de garde, l'installation dans le logement, le repérage des services sociaux, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle, la formation... En moyenne, nous accompagnons 13 familles (jusqu'à 16 dans l'année). L'objectif, c'est à la fois de consolider ce qui a été acquis à l'IDEF et de rendre ces jeunes femmes parfaitement autonomes ».

Nathalie Bercegeay,
conseillère en économie sociale
et familiale depuis 7 ans et demi

« Je suis la seule représentante de ce métier à l'IDEF. C'est un métier très peu connu, que l'on confond souvent avec celui d'assistante sociale. Il a pour objectif d'aider les adultes à résoudre leurs problèmes de vie quotidienne. Mon action passe par l'information, le conseil et la formation. Toute mon activité vise à soutenir des personnes ou des familles qui ne parviennent plus à se débrouiller seules. Il s'agit de prévenir les risques d'exclusion sociale ».



Élisabeth Da Silva, auxiliaire de puériculture de nuit

Dans son bureau au rez-de-chaussée du bâtiment le Tremplin, elle veille cette nuit-là sur des jeunes filles qui ont accouché ou pas. « Si jamais l'une d'elles venait à accoucher ce soir, c'est moi qui devrait l'accompagner à la maternité. Quand il y a un problème, elles m'appellent ». Ce soir-là, il y a huit résidentes dans le bâtiment.

« Je suis arrivée à l'IDEF en 1986 en tant qu'agent de service hospitalier aux admissions. Je faisais un peu tout : je m'occupais du ménage, je lavais le linge, je gravais les médailles, qu'à l'époque, les bébés portaient... Comme ça me plaisait j'ai décidé de passer l'examen d'auxiliaire de puériculture. Après six mois de remise à niveau, j'ai réussi cet examen et, durant un an, j'ai intégré la formation. Puis j'ai occupé un poste à l'infirmerie et je m'occupais aussi du standard. Cela fait maintenant une dizaine d'années que je travaille ici, dans ce service ». Quel âge avait la plus jeune maman accueillie en ces lieux ? 13 ans !

LE FOYER DE L'ENFANCE

Il comporte désormais des unités réparties par tranche d'âge :

- Éclipse qui accueille les moins de 6 ans
- Escale et Étincelle pour les 6-11 ans
- Coliou, Oasis, Horizon pour les 11-14 ans
- Cap, Oustal et les villas de Saint-Priest et Rillieux-la-Pape pour les 14-18 ans



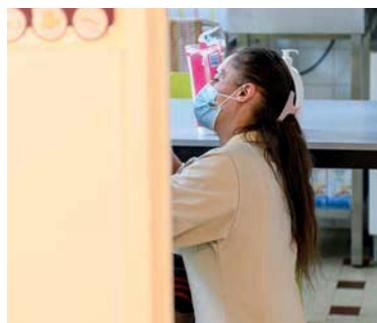
^ **Anissa Delli & Aïmane Cherni**, surveillants de nuit

Une tante qui a été famille d'accueil a peut-être un peu influencé Anissa dans son choix d'exercer un métier dans le social. « *Cela faisait très longtemps que j'avais envie de travailler auprès des enfants dont le départ dans la vie n'était pas facile, explique Anissa. J'avais eu une expérience avec des enfants handicapés. Quand j'ai été diplômée j'ai choisi préférentiellement d'exercer dans le social plutôt que dans une crèche.* » Aïmane, lui, a pratiqué plusieurs métiers auparavant. Il a été, entre autres, chauffeur de bus, et travailler de nuit ne lui a jamais fait peur. « *Je suis resté treize ans derrière un volant. J'avais fait le tour de ce travail et j'ai choisi une autre orientation professionnelle, en devenant surveillant.* » Non sans humour, il précise qu'il a choisi la nuit et qu'on le surnomme... le hibou. « *Pour le moment j'arrive à gérer le rythme de nuit et mon vécu me permet de bien dialoguer avec les gosses qui ont l'âge de mes enfants. Cela me permet de régler les conflits en douceur.* » L'IDEF devient-il une affaire de famille ? Son frère exerce le même métier que lui dans la villa de Rillieux dépendant de l'IDEF.



^ **Raymond Robert**, surveillant de nuit (11-14 ans), unité Horizon

La nuit, quand tout est tranquille, que les enfants dorment profondément, Raymond dessine. C'est sa passion. Il en fait souvent profiter les enfants qui sont placés sous sa responsabilité, pour les distraire.



^ **Virginie Moulin**, agent de maison, unité Éclipse (3-6 ans)



^ **Rose-Marie Guyot, Yazid Cid, Nacera Belalia, Marielle Selles, Laure Lassara** : réunion d'équipe entre coordonatrices 6-11 ans, éducateurs du groupe Escale et psychologue



^ **Thelma Herda**, agent éducatif, unité Éclipse (3-6 ans)

LA BUANDERIE

L'IDEF dispose de sa propre buanderie pour laver et entretenir non seulement les vêtements des pensionnaires, mais aussi tout le linge de maison. Chaque mois 1,5 tonne de linge passent dans la buanderie.



Nadia Navarro & Irène Vérissel, lingères

LE RESTAURANT

Le restaurant réceptionne chaque jour les plats chauds en provenance d'une cuisine centrale. Seuls les entrées froides et les desserts sont confectionnés sur place. Outre la gestion d'une salle de restauration, les agents de ce service livrent quotidiennement les repas dans 14 pavillons.



De g.à D. : **Patrick Berne**, chef-cuisinier, **Malika Hadjerras**, aide-cuisinière, **Corentin Leprohon**, aide-cuisinier, **Geneviève Paulet**, cuisinière.

LA PASSERELLE

La passerelle est un lieu toujours ouvert pour les enfants. C'est là que sont notamment préparées les animations culturelles : théâtre, ateliers développement durable en partenariat avec des associations, dessins et arts plastiques...



Anne Collenot, monitrice éducatrice (à gauche)

Pour celle qui affiche fièrement 35 ans de service au compteur, « la culture est une richesse essentielle pour la construction d'un enfant. Ici, on leur apprend à développer leur possible ».

Lucille Puillet, éducatrice spécialisée (au centre)

Sonia Benidjer, chargée d'enseignement (à droite)

Sonia, qui a suivi un parcours universitaire en lettres modernes, est présente à l'IDEF depuis 12 ans. « Je suis chargée d'enseignement en appui à la scolarité des enfants. J'anime également des ateliers sur la citoyenneté ».

LE SAS (ACCUEIL D'URGENCE)

C'est dans ce bâtiment que, la nuit et les week-ends, les accueils d'urgence sont réalisés et que des solutions immédiates sont trouvées.



^ **Zoé** (Stagiaire), **Estelle Libert**, **Fatima Soughair**, **Faten Ben Ammar** : relève entre professionnelles de l'équipe éducative du sas



< **Fatima Soughair**,

éducatrice spécialisée

Très extravertie, Fatima (23 ans de service) résume le sens de son engagement dans le social en quelques phrases lapidaires et musclées : « Je suis fière de mon métier. C'est un métier noble et pour moi une véritable vocation. On a besoin de nous pour assurer la paix sociale. Ici, on ne peut jamais tricher car on est dans l'humain. Pour prendre une image, nous sommes un peu les couturières du lien social ».



^ **Brigida Cardillo**, agent de maison

LES VILLAS

L'IDEF possède deux villas où sont placés des ados, l'une à Rillieux-la-Pape, l'autre à Saint-Priest.



De g. à d. :
Julie Cruzet,
 coordinatrice Villa
 Saint-Priest,
Sénami Agon,
 éducatrice
 et **Yamina Hadjab**,
 maîtresse de maison

ET AUSSI...



Séverine Vaudaine, infirmière, **Véronique Gardonet**, **Laetitia Bru**, auxiliaires de puériculture de l'unité médicale



Sandrine David, assistante de direction, **Noémie Pelade**, vacataire éducatif, **Claudine Labet**, secrétaire de direction



Vincente Raimondi, standardiste de jour, & **Nathalie Gongel**, assistante administrative 11-14 ans



Ali Bentaleb, **Ludivine Guicherd**, **Mandy Kelil**, **Bajro Gobeljic**, chauffeurs du pool de véhicules, dont Ludivine est la gestionnaire.



Margot Diss, médecin, **Laurence Willermoz**, pédopsychiatre & **Nadine Jezequel-Betouille**, responsable du service Actions de santé



Loïc Sugère, psychologue des 14-18 ans. Sur le site de l'IDEF, ils sont huit à exercer cette profession.



Alexandre Jibidar, responsable de service Adolescents



Christiane Santa-Cruz, gestionnaire du temps de travail



Yael Martinez, responsable du service Accueil d'urgence et aide à l'orientation



Anthony Pera, responsable d'unité Achats et finances



Bruno Navarro & Jeb Lagha, agents polyvalents chargés de l'entretien du site

INSPECTION DES PONTS : NOS ÉQUIPES À L'OUVRAGE



Bérengère Pisier,
responsable unité
Ouvrages d'art

Le pont de Couzon-au-Mont-d'Or, qui fait partie des ponts très surveillés par la Métropole de Lyon, a été endommagé le 23 avril dernier après le passage d'un poids-lourd non autorisé. Depuis, nos équipes sont à son chevet pour préciser les travaux à faire afin de le consolider. Ce n'est pas le seul pont sous surveillance : notre collectivité a la responsabilité de 735 ponts, passerelles ou trémies. Parmi eux, 186 font l'objet d'une vigilance renforcée en raison de leur complexité ou de leur vétusté. Le Petit Métropolitain a rencontré l'unité Ouvrages d'art (direction adjointe Patrimoine de voirie, délégation Gestion et exploitation de l'espace public) afin de comprendre comment s'effectue l'inspection de tels ouvrages.

PONT DE COUZON-AU-MONT-D'OR

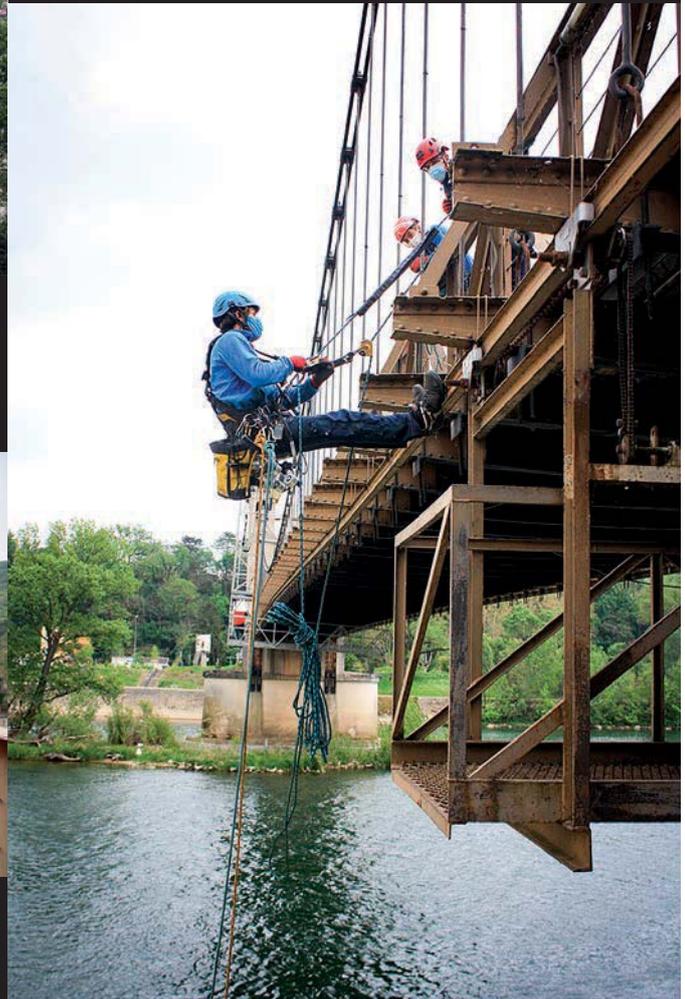


^ Pour faire une inspection générale de tout le pont, deux sortes de nacelles sont utilisées : une dite « positive » qui permet d'atteindre les éléments situés en hauteur (en jaune), et une dite « négative » (au second plan) pour pouvoir accéder aux pièces situées sous l'édifice.



^ Les équipes de la Métropole gèrent un patrimoine important : 3051 ouvrages d'art dont 1569 murs de soutènement et 735 ponts, passerelles et trémies.

^ Pour certaines parties du pont, il n'est pas possible d'utiliser la nacelle négative à cause des câbles et tiges verticales : la Métropole fait alors appel à des cordistes.



PONT DES 2 AMANTS



Cet ouvrage « complexe » situé à proximité du tunnel de Fourvière, a récemment fait l'objet d'une inspection détaillée périodique. Cette opération, programmée tous les 6 ans, a duré une semaine complète, dont deux nuits pendant les fermetures de l'axe M6/M7. En fonction des résultats du diagnostic, des travaux seront à réaliser.

La Métropole doit faire face, depuis sa création en 2015, à l'augmentation considérable de son patrimoine, mais aussi à son vieillissement. « Un nombre très important d'ouvrages de franchissement ont été construits à l'après-guerre, explique Bérengère Pisier, responsable de l'unité Ouvrages d'art. Ils sont donc entrés dans leur deuxième moitié de vie - un pont ayant une durée de vie moyenne de 100 ans - ce qui nécessite une vigilance renforcée et des travaux de réparation plus conséquents ». Les équipes de Bérengère sont réparties en deux pôles - Patrimoine & Maintenance et Conduite de projets - pour assurer l'ensemble des missions de surveillance, d'études, de programmation et de suivi de travaux.

OUVRAGES SOUS SURVEILLANCE

Plusieurs niveaux d'inspection des ouvrages d'art sont mis en place selon leur type, leurs dimensions, leur complexité technique et stratégique ou leur état de santé. Le pôle Patrimoine effectue des visites d'ouvrages annuelles ou triennales permettant de prévenir ou repérer d'éventuels problèmes. Et des bureaux d'études externes réalisent des inspections détaillées périodiques (IDP), en moyenne tous les 6 ans. À l'issue des diagnostics établis, différents niveaux de travaux sont effectués :

- **Entretien courant** : « dévégétalisation » des maçonneries, curages des grilles d'évacuation des eaux pluviales, nettoyage des joints, resserrage de fixation... ;
- **Entretien spécialisé** : travaux de premières réparations permettant de ralentir l'évolution des désordres (changements de joints, peinture, enrobés, reprise d'étanchéité...) ;
- **Grosses réparations ou reconstruction** qui nécessitent des études externalisées et bien souvent des procédures administratives et réglementaires.

UNE RÉACTIVITÉ À TOUTE ÉPREUVE

« Nous devons aussi faire face à un certain nombre de difficultés et d'imprévus », souligne la responsable Ouvrages d'art. Des dommages suite à un accident ou à des intempéries : l'effondrement d'un mur de soutènement, le choc d'un bateau sur un pont, la chute de matériau dans les trémies de Perrache... ou suite au non-respect de la réglementation par les usagers, comme ce qu'il s'est passé pour le pont de Couzon. « Dans ces cas-là, les agents concernés cessent immédiatement leurs activités quotidiennes afin de se rendre sur le lieu de l'incident pour évaluer la situation, prendre les mesures nécessaires de sécurité, puis gérer les travaux de réparation, indique Bérengère. Ils doivent donc faire preuve d'une grande réactivité et d'une mobilisation totale. »

PAS DE CAUCHEMAR EN

L'épidémie de Coronavirus a touché tous les domaines économiques. La restauration collective elle aussi a dû s'adapter, comme par exemple, dans les collèges.

Le restaurant administratif de l'Hôtel de la Métropole, où peut déjeuner l'ensemble des agents dont l'activité se situe dans le troisième arrondissement, a été obligé de trouver des solutions coronaviro-compatibles pour continuer à fonctionner.

C'est dans ce contexte particulier que, pour les besoins de cette rubrique, Bruno Delorme, de l'unité Défense extérieure contre l'incendie (DECI) de la direction adjointe de l'Eau, est venu découvrir les cuisines avec Fanny Duchesne pour guide.

BIO EXPRESSO



Fanny Duchesne est diététicienne de formation. « J'ai travaillé 12 ans en restauration collective en tant que diététicienne responsable de la qualité. En 2012, comme j'adorais la cuisine et que j'avais un projet personnel, j'ai suivi une formation à l'institut Paul Bocuse, au château du Vivier à Écully. Ensuite, pour acquérir de l'expérience, j'ai travaillé au Sud, l'une des brasseries de celui que l'on appelait révérencieusement « Monsieur Paul ». En 2014, j'ai rejoint les cuisines du Grand Lyon juste avant la création de la Métropole. Second (doit-on désormais dire seconde) de cuisine logistique au départ, je suis devenue responsable logistique après avoir réussi le concours de technicienne ».

Alain Fourneau, le bien-nommé chef du restaurant à deux bras... droits. L'un supervise la production et Fanny Duchesne la logistique. « J'établis les menus, dresse un prévisionnel et gère l'approvisionnement », détaille cette dernière. Et c'est très compliqué depuis un certain temps. En effet, le restaurant, Covid oblige, a dû fermer ses salles de restauration et s'adapter au repas à emporter. « Chaque fois qu'il y a eu de nouvelles consignes entre présentiel et télétravail, nous avons été obligés d'ajuster les quantités de nourriture préparées pour éviter le gaspillage », souligne Fanny. « Le challenge c'est d'anticiper au mieux ce que les gens vont manger car, en cette période troublée, nos habitudes sont bousculées. De plus, il n'y a pas d'inscription pour déjeuner comme on a pu le faire à un moment donné. Cette expérience, en effet, n'avait pas été probante... On avait eu 150 convives de plus que d'inscrits ».



CUISINE !



< DÉCOUVRIR L'ENVERS DU DÉCOR

Bruno Delorme, dans le sillage de Fanny, découvre les coulisses, ce que le client ne voit jamais : le magasin où sont stockées les réserves, les chambres froides, la salle où sont préparées les salades, celle où les desserts voient le jour...

Au détour d'un couloir, Fanny précise sa fonction : « J'assure le suivi des règles d'hygiène et met en place des actions correctives lorsqu'un problème est décelé ». Et elle ajoute pour être complète : « Je travaille aussi sur la partie technique des marchés ».

< S'ÉQUIPER POUR VISITER

Pour pénétrer dans la cuisine, il faut revêtir une tenue hygiénique particulière. Une blouse, des surchaussures et une charlotte pour couvrir la tête. C'est ainsi, vêtu de pied en cap, un peu comme s'il entrerait dans un bloc opératoire, que Bruno Delorme va découvrir comment sont préparés les 450 à 700 repas servis ici en cette période (1000 en temps habituel). « Il y a un peu moins d'activités qu'en temps normal », précise Fanny. Certains membres du personnel sont même allés travailler dans d'autres services en attendant un retour à des temps meilleurs. Normalement - un mot qui revient souvent -, vingt-cinq personnes s'affairent ici en cuisine tandis que huit agents assurent la gestion administrative du restaurant.



LE TEMPS DES QUESTIONS

Bruno Delorme, qui fit son service militaire dans l'approvisionnement et fils d'agriculteur, interroge : « Avez-vous des liens avec les producteurs pour la fourniture des produits frais ? ». « Pas encore, répond Fanny. Notre activité comme toutes celles de l'administration est soumise à des marchés auprès de revendeurs. Il faut en effet que les fournisseurs soient en mesure de livrer en quantité ». Ancien boulanger, Bruno Delorme relance en

connaisseur : « Vous achetez du pain industriel ? » « Non, nous avons un marché avec un artisan boulanger ». Si cette rencontre ne s'est pas faite sous les meilleurs auspices, à cause des fameux gestes barrières obligatoires, Bruno a quand même eu un aperçu de ce qui se passe derrière les salles du restaurant qu'il a déjà eu l'occasion de fréquenter. Ce qui l'a le plus étonné ? « La propreté des lieux ! ». Pour nous, usager du restaurant, c'est un précieux témoignage !

QU'EST-CE QUE

l'École
du Bâtiment ?

POINT D'INTERROGATION



Mohsen Ziani,
chef de projet École du
Bâtiment, délégation
Ressources humaines &
Moyens généraux (DRHMG)

La direction Patrimoine & moyens généraux (DPMG) s'investit chaque jour dans des opérations de construction, de maintenance et de gestion du patrimoine métropolitain. L'année 2019 a représenté à elle seule 111 opérations de travaux de construction, soit 57 millions d'euros de dépenses d'investissement. Au-delà des projets de construction, une grande importance est accordée à la maintenance et à l'entretien du patrimoine existant pour le faire évoluer et le rendre plus viable. Il s'agit pour les professionnels

concernés d'opter pour une maintenance dite prévisionnelle, fondée sur des objectifs précis qui permettent d'assurer la fonctionnalité et la durabilité des bâtiments, et ceci dans les conditions économiques les plus compétitives. Cela génère non seulement un surcroît de l'activité, mais exige aussi un développement constant des compétences des agents intervenant dans ce domaine. C'est pourquoi la DPMG a choisi de déployer un outil supplémentaire en matière de formation : l'École du Bâtiment.



Exercice de mise en situation au cours du module de formation « Mise en accessibilité des ERP (établissements recevant du public) »

P 26

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – JUIN 2021

« **C**e nouveau dispositif, lancé en septembre 2020, doit permettre de renforcer l'employabilité des agents de notre direction en consolidant leurs compétences techniques et en assurant leur adaptation aux évolutions de leurs métiers et de leur environnement professionnel » explique Mohsen Ziani, chef de projet de l'École du Bâtiment. Si au départ cette école s'adressait aux 150 techniciens et agents de maîtrise de la DPMG, elle cible désormais l'ensemble des professionnels exerçant dans le domaine du bâtiment - construction et maintenance -, soit près de 350 agents issus de la DPMG, mais également de la direction

Projets & énergie des bâtiments (DPEB), délégation Transition environnementale et énergétique (DTEE).

Un dispositif pédagogique adapté aux besoins

L'École du bâtiment vise à construire une approche nouvelle de l'offre de formation avec la création d'itinéraires thématiques qui proposent des actions personnalisées sur la base de situations réelles de travail. « Conçus en collaboration avec nos partenaires - conseillers CNFPT, prestataires de formation - et plusieurs référents techniques en interne, les différents modules qui constituent chaque itinéraire sont l'opportu-

nité pour les agents de performer davantage dans l'exercice de leurs missions » précise Mohsen. Et afin de permettre une ingénierie pédagogique adaptée, différents types d'animations sont proposés selon les thématiques abordées pour que les formations soient concrètes et opérationnelles. Études de cas, exercices pratiques, visites de sites, vidéos, groupe d'échanges, retours d'expériences... sont autant de moyens qui permettent d'accompagner et de compléter les exposés théoriques.

Quatre promotions composées de 78 agents sont actuellement en cours. Deux promotions supplémentaires intégreront l'école du bâtiment dès septembre 2021.

SOIGNER SON TRAVAIL, C'EST DÉJÀ DONNER DU SENS À L'ACTION

Philippe Lopez encadre les six agents de l'équipe menuiserie de la direction Patrimoine et moyens généraux. Il nous parle de la seconde vie qu'à travers les chantiers de son équipe, il donne au bois ; cette matière noble exigeant sens de l'esthétique et compétences techniques.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai débuté en autodidacte en tant que charpentier de marine. Après avoir bourlingué sur moult chantiers de bateaux, j'ai, sur le tard, passé un CAP d'ébénisterie. Ensuite, histoire de parfaire mon apprentissage, j'ai enchaîné les postes d'intérim, puis monté mon entreprise. Comme le travail d'équipe me manquait, j'ai postulé à la Métropole et suis à ce poste depuis dix mois maintenant.

Que vous a appris cette profession ?

L'humilité. Le menuisier, comme le charpentier ou l'ébéniste, est par nature taiseux, rigoureux et patient. Il sait qu'il travaille une matière vivante dont il doit respecter la mémoire. Pour non seulement la maîtriser, mais plus encore, pour qu'avec le temps elle s'embellisse. S'il déroge aux règles de l'art en matière de séchage ou d'assemblage, le matériau ne tiendra pas sur la durée et il devra remettre l'ouvrage sur le métier.

Qu'est-ce qui vous motive en venant travailler le matin ?

Me faire plaisir en travaillant des essences nobles et naturelles. Je me réjouis d'ailleurs que l'on revienne à des bois massifs, sans traitement et, de plus en plus, d'origine européenne. Par ailleurs, dessinant les plans des projets que mon équipe réalise en plus des chantiers de



De gauche à droite : Philippe Lopez, Pierre Dureisseix, Philippe Robi et Gilles Chanut

maintenance quotidiens, j'apprécie que nos travaux satisfassent les bénéficiaires ; qu'il s'agisse de bureaux, dépôts de subdivisions ou salles de repos/cuisines dans les Maisons de la Métropole.

Accueillez-vous des stagiaires ou des apprentis ?

Oui. La menuiserie a une longue tradition de compagnonnage, dont j'ai d'ailleurs bénéficié. Ce transfert pratique de savoir s'avère même indispensable pour acquérir la technique et l'efficacité de gestes mille fois répétés. Ce n'est pas avec de la théorie mais en montrant les bonnes positions du corps, les tours de mains que la maîtrise de cet artisanat savant et complexe se gagne.

Quand vous ne travaillez pas que faites vous ?

J'aimerais toucher du bois, mais ayant des enfants en bas âge, ce serait trop dangereux de bricoler ensemble. Aussi, en inconditionnel d'« On va déguster »**, l'émission qui sort les crocs et passe au grill l'actu de la gastronomie, je mitonne avec eux toutes sortes de plats à partir de produits de

saison. Soucieux de consommer moins de viande, j'expérimente en ce moment un tas de recettes avec des lentilles vertes, des pois chiches, des associations céréales/légumineuses, etc. Aussi riches en protéines, lipides, fer et vitamine B12 qu'une entrecôte, ces plats judicieusement accommodés régaleront, je vous assure, les papilles de toutes les tablées pour lesquelles je les prépare avec amour et bien sûr plaisir : le moteur de tout !

*Manquent sur le cliché : Thierry Goutaland, Eric Tremblay et Arnaud Duchenaux.

**Sur France Inter, chaque dimanche à 11 heures

« EN APPRENANT LE MÉTIER DE MENUISIER, ON DÉCOUVRE L'IMPORTANCE DE LA PRÉCISION DES GESTES FACE À LA RÉSISTANCE DE LA MATIÈRE. DÉCOUPER DES PIÈCES DE BOIS, LES RABOTER, LES ASSEMBLER ET LES VERNIR TIENT D'UNE ÉTHIQUE DU FAIRE QUI, PEU À PEU, TRANSFORME SON RAPPORT AU MONDE ET IMPLIQUE UNE CERTAINE MODESTIE. »

PHILIPPE LOPEZ,
RESPONSABLE SECTION MENUISERIE,
CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN,
DIRECTION PATRIMOINE ET MOYENS
GÉNÉRAUX (DRHMG).

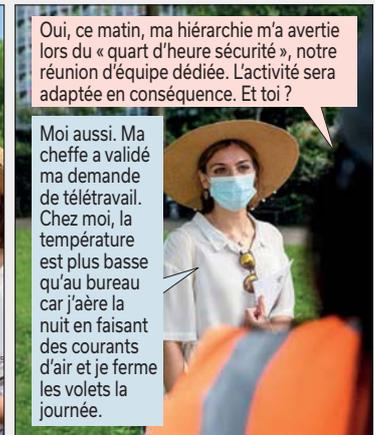
QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE QUAND ON TRAVAILLE DURANT LES FORTES CHALEURS

C'EST PRATIQUE

Les étés caniculaires se succèdent désormais. En lien avec la ligne managériale et la spécificité de nos métiers, le réseau des préventeurs a actualisé le guide Fortes Chaleurs de la Métropole consultable sur Comète. Il expose les précautions à prendre pour éviter les problèmes de santé au travail en cas de pics de chaleur. Rappel de quelques principes à appliquer, que son activité se tienne en extérieur, dans des bureaux ou en télétravail.



P 28



LE PETIT MÉTROPOLITAIN – JUIN 2021



Remerciements à Michèle Trillat, Pascale James, Léa Renouprez et Hassan Kerouani d'avoir accepté de se prêter aux rôles.

*Quand un agent présente les signes du coup de chaleur, il convient de faire le 15 pour joindre le SAMU ou le 18 pour les pompiers.

LES ASSOS



29

JUIN - 2021 - Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé les mardis et jeudis - Contact : 04 78 63 41 96

SPECTACLES

BOURSE DU TRAVAIL

- Dany Brillant
- The rabeats



RADIANT-BELLEVUE

- Le lac des cygnes
- Carla Bruni
- Deluxe
- La Femme qui danse
- Tutu
- Christelle Cholet



THÉÂTRE MAISON DE GUIGNOL

- Guignol (vacances d'été)



HALLE TONY GARNIER

- Le cirque Phenix
- Le plus grand cabaret
- Disney en concert
- Julien Clerc
- Eddy de Pretto
- Jeff Panacloc Adventure
- Mario Luraschi
- Holiday On Ice
- Pat'Patrouille
- Kendji Girac
- Dadju



SALLE 3000

- Bonnie Tyler
- Patrick Bruel



TRANSBORDEUR

- Lilly Wood & The Prick
- Camélia Jordana
- Kimberose



FESTIVALS

- WoodsTower
- Printemps de Pérouges

LYON CITY CARD

365 jours



HALTE AU FEU DANS LES SERVICES RESSOURCES !

Le mépris avec lequel sont traitées les organisations syndicales n'a d'égal que celui avec lequel les personnels des directions et services ressources de la métropole sont considérés.

Lors du Comité Technique du 29 avril dernier, la directrice générale des services, en questions diverses non prévues, s'est permise d'annoncer, pour information, la dissolution de la direction ressources de l'ex-DDUCV, renvoyant au mois d'octobre 2021 des débats en CT. C'est inadmissible et nous lui avons vertement fait savoir, demandant l'ouverture de discussions immédiates.

Au-delà de cet incident gravissime, **la manière intolérable dont sont traités les agents des services ressources n'est pas acceptable.** Leurs souffrances sont terribles, particulièrement chez les gestionnaires uniques RH, qui craquent les un(e)s après les autres, encadrément compris. Ils désespèrent de ne pouvoir faire correctement leur travail vis-à-vis de vos demandes.

Ne nous trompons pas de cible. Les fautifs ne sont pas vos collègues gestionnaires, mais ceux qui conçoivent des systèmes dés-humanisés, conduisant à un surmenage généralisé (suite UNICAT)...

Rejoignez-nous !

<https://www.unsametropoledeleyon.com/>

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



(Suite) HALTE AU FEU DANS LES SERVICES RESSOURCES !

Notre collectivité a fait le choix d'un retour à un fonctionnement donnant tous pouvoirs, pour vous gérer, aux délégués, qui disposeront de leur propre direction

ressources, la DRH ne servant plus que de caution.

Les nouvelles règles d'avancement et de promotions, excluent les syndicats d'un quelconque droit de regard, vos dossiers n'étant plus soumis aux CAP et renforcent la toute-puissance des délégués pour choisir qui ils feront avancer.

Dans le même temps, nos collègues RH voient leurs missions décuplées, sans qu'à aucun moment un bilan de leur travail, de leur rôle et des conditions de leur exercice n'ait été réalisé.

Le feu couve. L'explosion n'en sera que plus puissante. Cessons de rester isolés. Imposons un arrêt de ces réorganisations souffrantes et, si rien ne bouge, apprenons à lever le stylo et nos instruments de travail quotidiens.

Rejoignez l'UNSA et l'UNICAT pour dire, collectivement, HALTE AU FEU.

Rejoignez-nous sur notre site commun
www.unsametropoledeleyon.fr

Pour plus d'information : 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



Dialogue de sourd à la Métropole

Les syndicats dans leur diversité, interviennent, débattent, proposent, et participent aux instances au cours desquelles les sujets concernant les agents sont présentés.

Des réunions préparatoires aux instances sont organisées et sont censées corriger, modifier les propositions élaborées par l'administration.

Mais force est de constater que très souvent les rapports présentés en instances plénières sont des copies conformes des documents préparatoires, parce que l'administration fait fi des avis et revendications des représentants du personnel. L'exemple le plus flagrant est la séance du Comité technique du 18 mars où les lignes directrices de gestion ont été présentées : tous les syndicats ont voté contre mais elles sont appliquées ! Quant à la séance du 29 avril qu'en penser ? La DGS vient présenter un point non inscrit, non prévu, mais bien préparé par l'administration,

concernant la réorganisation des services ressources ex DUCV qui explosent là encore en plein vol ! Sous prétexte de nous tenir informés c'est à 18h15 qu'un point aussi important est présenté sans qu'aucune information ne nous soit communiquée avant !

C'est inadmissible ! Quand l'administration respectera-t-elle ses agents et leurs représentants ?

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - cgtstepci@yahoo.fr

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



AGENDA SOCIAL SUITE : LE PRINTEMPS N'EST PAS ARRIVÉ

Les choix de revalorisations indemnitaires proposés sont en partie satisfaisants mais les montants demeurent trop faibles.

La CFDT constate une volonté de l'exécutif d'avoir un programme de rémunération plus égalitaire en direction de quelques cibles : contractuels sans primes, égalité femmes hommes, filières ou catégories défavorisées.

La CFDT estime que les montants mis en avant restent trop faibles alors que la Métropole a largement les moyens financiers.

La CFDT regrette la non prise en compte de ses demandes sur : la non-compensation des temps partiels, une politique de recrutement plus active pour réduire la durée des vacances de poste, la précarité des contractuels (durées des contrats trop courtes, non revalorisation salariale des agents en CDI).

La CFDT réfléchit actuellement à la mise en place d'actions revendicatives plus fortes basées sur le respect des droits des agents et n'hésitera pas à vous solliciter pour cela.



Rejoignez la CFDT, ensemble nous serons plus forts. Adhérez par QR Code :

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : <https://cfdtmetropoledeleyon.com>



ASTREINTES : LA METROPOLE N'APPLIQUE PAS LES DECRETS !

La Métropole de Lyon est tenue de revaloriser les montants des forfaits d'astreinte des agents ! La CFTC a saisi la vice-présidente aux ressources humaines pour régulariser tous les agents concernés par les astreintes et a demandé un rappel sous la forme d'un forfait rétroactif pour compenser le manque à gagner depuis 2015 !

Semaine d'astreinte complète

Exploitation : 159.20€ 149.48€ / **Décision : 121€** 74.74€

Samedi ou journée de récupération

Exploitation : 37.40€ 34.85€ / **Décision : 25€** 17.43€

Dimanche ou jour férié

Exploitation : 46.55€ 43.38€ / **Décision : 34€85** 21.69€

Week-end (du vendredi soir au lundi matin)

Exploitation : 116.20€ 109.28€ / **Décision : 76€** 54.64€

De plus, de nombreuses astreintes effectuées doivent être reclassées dans la bonne catégorie, comme la VH qui est une astreinte d'exploitation et non une astreinte de sécurité.

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail :

cftc@grandlyon.com / Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



Notre santé au travail

Nos représentants CFE-CGC défendent les conditions de travail de tous les agents A, B et C, au sein des instances CHSCT et CT. Après avoir tous vécu nombre de réorganisations depuis 2015, nous portons notre attention à celle de la direction adjointe

Responsabilité Sociétale de l'Employeur de la DRH.

Dans le fond, c'est une bonne initiative.

Dans la forme, il manque cruellement une partie du volet psycho-social. Aujourd'hui, la dérive de l'employeur à s'attacher à une meilleure hygiène de vie par des activités extraprofessionnelles (sport, ...) participe d'une forme de paternalisme renvoyant à des âges datés... même si elle tend à renforcer l'agent comme acteur de sa santé... Une responsabilisation qui va de pair avec une déresponsabilisation de l'employeur !

En effet, ces actions **masquent le manque crucial de bilans** des réorganisations en saccade, des déménagements sans fin, ... Quand est-ce que la DRH va s'employer à suivre, analyser et partager l'impact psycho-social de cette Métropole incapable de se stabiliser ?

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cqcmetropoledeleyon.blogspot.fr



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Aujourd'hui, le gouvernement étend le fichage de la population et poursuit son offensive généralisée pour surveiller et museler toute opposition.

3 fichiers de (PASP, GIPASP et EASP) ont été étendus par trois décrets. Ils permettront le fichage massif de la population, de militantes et militants politiques, de leur entourage, de leur santé ou de leurs activités, notamment sur les réseaux sociaux.

• Je suis athée, chrétien, musulman ou juif, pratiquant ou non, je pourrais être considéré comme dangereux par l'Etat et être fiché.

• Je suis militant ou sympathisant syndical, associatif ou politique, idem.

• Je participe à une manifestation ou un rassemblement, idem.

• Je suis atteint d'un trouble psychologique ou psychiatrique, idem.

• J'utilise les réseaux sociaux, idem.

• Je déclare que je suis l'un ou l'une de ces 67 millions d'habitantes de la France et que je refuse d'être fiché, traqué par drone, photographié, contrôlé dans tous les aspects de ma vie et de mes opinions.

Signez la pétition contre ces pratiques sur sud-ct.org

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / Tél. : 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com / Site internet : <http://www.sud-ct.fr>



« La critique est aisée

Mais l'art est difficile » (Philippe Néricault - 1732)

Avez-vous déjà eu à prendre des décisions dans des délais qui ne laissent guère de place à la réflexion ? Malgré cela, l'idée est honorable de vouloir faire plaisir. Un cadeau est un cadeau.

Ne vous est-il jamais arrivé d'être déçu par celui-ci ? Pourtant, vous n'en parlez pas pendant des mois !!

Aujourd'hui, il s'agit d'un cadeau fait par le COS, et choisi par ceux :

- qui le dénigrent aujourd'hui !

- qui ne parlent que de ça dans chaque encart du petit métropolitain depuis 4 mois

- qui parlent de choix et non de vote au sein du COS alors qu'ils étaient absents

- qui parlent d'arrangement entre amis (ça ils connaissent bien !!)

- qui parlent, qui parlent et qui écrivent que l'on excuse plus, alors.... on tente de « ratiboiser » ? 😊😊

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Pour les postes télé-travaillables, qui ne sont certes pas majoritaires, la période du confinement a prouvé que nous étions capables de maintenir le service. Le télé-travail habituel est porté à deux jours. À la CNT, nous nous demandons si l'extrême prudence de cette évolution est le signe d'une crainte de nous laisser de l'autonomie.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

Parenthèse Estivale

> PARC
DE PARILLY

02
juillet
10H.14H



Informations
& inscriptions
sur **Comète**

- > Communication interne
- > Parenthèse

> Événement adapté
au contexte sanitaire



#sport #détente #nature

COM INTERNE

Lyon Sport
Métropole

GRANDLYON
la métropole